



# ANALYSES RÉGIONALES

## GRAND EST



Comme chaque année, les analyses régionales font ressortir quelques caractéristiques de la pauvreté rencontrée dans chacune des régions françaises, ainsi que leur évolution en 2015. En dehors des départements d'outre-mer étudiés individuellement, chaque analyse régionale s'appuie sur plusieurs milliers

de situations. Si rien ne garantit la représentativité de ces échantillons, les difficultés qu'ils révèlent sont bien réelles et, pour la plupart, se retrouvent de façon récurrente d'année en année. Certaines caractéristiques correspondent d'ailleurs à des particularités démographiques ou économiques régionales.

Les éléments de conjoncture et de présentation sont issus de publications des directions régionales de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), réalisées en partenariat avec les autres acteurs des statistiques publiques. Pour chaque région, nous indiquons quelques chiffres de cadrage comparés aux moyennes métropolitaines (source : Insee). Les valeurs indiquées dans ces tableaux de présentation sont celles de 2015 ou, à défaut, les dernières publiées.

L'analyse des situations rencontrées par les équipes du Secours Catholique repose sur un ensemble d'indicateurs dont les plus importants figurent dans un second tableau qui rapproche les valeurs de ces indicateurs dans la région pour deux années, 2010 et 2015<sup>1</sup>, et les valeurs nationales. Un graphique présente en outre quelques points marquants de la région d'après les informations recueillies par le Secours Catholique. L'analyse peut être accompagnée d'exemples d'actions menées par le Secours Catholique et de propositions.

## DÉFINITIONS

**Situation de pauvreté :** personne ou famille rencontrée, soutenue, accompagnée et/ou aidée par le Secours Catholique. Le terme « situation » est à rapprocher de ce que l'Insee désigne par « ménage ». Les deux termes seront employés indifféremment dans ces analyses régionales.

**Personne de référence :** au sein de chaque ménage, personne qui se présente à l'accueil des équipes du Secours Catholique pour les couples et les ménages complexes, ou adulte unique du ménage pour les personnes isolées et les familles monoparentales.

**Revenu par unité de consommation (UC) ou niveau de vie du ménage :** revenu total (mensuel) du ménage divisé par la somme des UC le composant. Dans un ménage, le premier adulte compte pour 1 UC, les autres adultes et les enfants de plus de 14 ans (inclus) comptent pour 0,5 UC chacun et les enfants de moins de 14 ans comptent pour 0,3 UC chacun. Cette échelle d'équivalence est utilisée par l'ensemble des pays européens. Chaque individu ne correspond pas à 1 UC afin de prendre en compte les économies liées à la mutualisation au sein des ménages. Pour le distinguer du revenu total, le revenu par UC est également appelé niveau de vie du ménage.

<sup>1</sup> Nous prenons une période un peu plus longue que les autres années afin de faire ressortir les évolutions. Le nouveau découpage des régions est pris en compte dans nos calculs.

GRAND EST		
Données générales	Grand Est	France métropolitaine
Population au 01-01-2015 en milliers*	5 560	64 277
Taux de chômage 4 <sup>e</sup> trimestre 2015	10,1 %	9,9 %
Part d'étrangers dans la population (2013)	5,8 %	6,2 %
Densité du parc social**	74,8	71,8
Niveau de vie mensuel médian (2012)	1 775 €	1 649 €
Taux de pauvreté à 60 % (2012)	13,8 %	14,3 %
Chiffres 2015 Secours Catholique		Grand Est
Situations rencontrées		38 043
Nombre d'équipes		293
Nombre de bénévoles		5 224
Nombre de situations analysées		11 782
* Chiffres provisoires. ** Nombre de logements sociaux pour 1 000 habitants au 01-01-2015.		

## PRÉSENTATION<sup>1</sup>

La région Grand Est se caractérise par de forts contrastes spatiaux, économiques et sociaux : l'Alsace est densément peuplée et urbanisée ; la Champagne-Ardenne est très rurale et peu peuplée ; la Lorraine, marquée par la crise industrielle des années 1970-1990, se recompose autour d'une grande eurométropole.

Sixième région la plus peuplée de France, 4<sup>e</sup> en matière de superficie et 5<sup>e</sup> pour le PIB par habitant, elle compte 5 552 388 habitants pour 5 596 communes. La population des petites communes diminue fortement ces dernières années au profit des aires urbaines où se trouvent les trois quarts des emplois de la région. Les déplacements domicile-travail augmentent : deux tiers des actifs, dont 160 000 travailleurs frontaliers, travaillent hors de leur commune<sup>2</sup>.

Au niveau de l'emploi, le taux de chômage a légèrement diminué, pour s'établir à 10,1 % de la population active à la fin de 2015 (10,3 % en 2014), avec notamment un bond de l'intérim (+ 11,2 %). Si l'emploi a progressé dans dix régions de France en 2015, il a au contraire fortement diminué dans le Grand Est, en particulier dans l'industrie et la construction. La répartition de l'emploi par secteur d'activité varie fortement d'un département à l'autre.

En ce qui concerne le taux de pauvreté, la moyenne régionale est inférieure à la moyenne nationale (13,8 % contre 14,3 %) mais elle recèle des disparités<sup>3</sup> : 15,4 % en Champagne-Ardenne et une situation très difficile dans les Ardennes, où 20 % de la population vit avec moins de 990 € par mois et par unité de consommation, 14,6 % en Lorraine et 11,8 % en Alsace.

## LES SITUATIONS RENCONTRÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE EN 2015

Les bénévoles de la région ont rencontré 38 043 ménages en 2015, un chiffre stable par rapport à 2014, mais avec plus de personnes déjà connues (35,6 % contre 34,5 % en 2014).

La part des personnes orientées par les services sociaux est de 79,9 %, soit une baisse de 5 points par rapport à 2014, avec d'importantes disparités liées aux pratiques des services sociaux départementaux : 69 % de personnes orientées par les services sociaux en Marne-Ardenne, contre 94 % en Meuse-Moselle. À l'inverse, les initiatives individuelles augmentent (+7 points), ce qui pourrait s'expliquer par le nombre de personnes migrantes qui se présentent directement.

En raison de l'évolution des formes d'aide alimentaire proposée par certaines équipes, conformément au projet du Secours Catholique, le niveau des aides dans ce domaine baisse de façon significative. Sur l'ensemble de la région, les demandes d'aide à la mobilité augmentent (jusqu'à + 5 points), ce qui corrobore les analyses du rapport statistique 2014 qui constataient un accroissement des problématiques de mobilité sur le territoire national.

Entre 2010 et 2015, la part des étrangers, notamment d'Europe de l'Est, parmi les personnes accueillies croît de 7,7 points. La situation est particulière en Alsace, avec 47 % d'étrangers. Sur cette même période, la proportion de personnes déboutées du droit d'asile augmente très fortement : + 19,9 points.

La répartition par type de ménage est stable ces dernières années. La part de familles recomposées ayant au moins un enfant augmente (59,1 % contre 57,6 % en 2014) et se situe au-dessus de la moyenne nationale. Parmi elles, plus de la moitié sont des familles monoparentales.

Si la grande majorité des personnes de référence est en âge de travailler (25 à 59 ans), les personnes accueillies ont rarement un emploi. On observe depuis 2010 une hausse de 4,2 points du taux des personnes ne disposant d'aucunes ressources (18,3 % en 2015). Les fortes disparités (28 % en Alsace, contre 4 % dans les Vosges, 6 % en Meuse-Moselle et 10 % en Champagne-Ardenne) sont liées à la proportion d'étrangers, et notamment des étrangers déboutés du droit d'asile (25 % en Alsace), qui n'ont aucunes ressources.

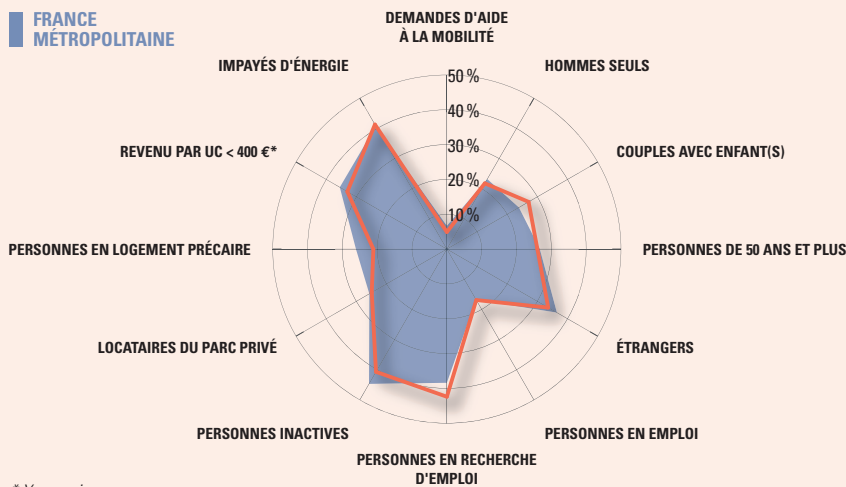
La proportion de personnes percevant le RSA en 2015 diminue (38,5 %), ce qui confirme la tendance observée depuis 2010. Les ressources liées directement au travail sont en hausse de 1,7 point en cinq ans. Une hausse identique des allocations chômage indique qu'il y a eu un passage par l'emploi ouvrant

<sup>1</sup> [http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=17&sous\\_theme=5](http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=17&sous_theme=5)  
<http://www.insee.fr/fr/regions/>

<sup>2</sup> Insee Analyses Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, n° 13, juin 2016.

<sup>3</sup> Insee Analyses Alsace, n° 14, juin 2015.

## GRAND EST

FRANCE  
MÉTROPOLITAINE

\* Y compris sans ressources.

droit au chômage, et notamment par l'intérim, en hausse dans la région comme dans les situations face à l'emploi des personnes accueillies : 2,5 % d'intérim en 2015, contre 1,7 % en 2010. Les autres situations d'emploi, en particulier les contrats à durée indéterminée, diminuent.

En matière de santé, le taux de personnes bénéficiant de la couverture maladie universelle (CMU) continue d'augmenter dans la région (17,4 %), mais reste plus bas qu'au niveau national (24,2 %). Les très grandes différences entre les départements s'expliquent par les régimes de sécurité sociale prévalant dans la région. En Alsace-Moselle, moins de 10 % des personnes accueillies ont la CMU, le régime local étant assez protecteur. Elles sont au contraire très nombreuses en Meurthe-et-Moselle (46 %) et dans les Vosges (57 %).

En 2015, 66,2 % des personnes sont en situation d'impayés (- 4 points en un an). Très peu déposent un dossier de surendettement (6 %), pour des raisons variées : méconnaissance du système, complexité des dossiers, crainte des conséquences. Il y a là un réel problème d'accès aux droits des personnes en situation de précarité.

Les impayés de loyers sont en forte hausse, tandis que les découverts bancaires diminuent,

en conséquence de la loi sur le plafonnement des frais bancaires. Cependant, les crédits à la consommation repartent à la hausse (+ 0,4 point), atteignant 9,3 % en 2015, ce qui reste loin des 16,1 % de 2010. Le montant médian des impayés varie peu : 811 € (courants<sup>4</sup>). Plus de 50 % des personnes en situation d'impayés le sont pour des sommes inférieures à 1 000 €.

Les conditions de logement des personnes accueillies sont aussi très diverses. En Alsace, 32 % d'entre elles ont un logement précaire, contre 22,5 % à l'échelle régionale. Le fort taux régional (46,7 %) de personnes en logement social/HLM vient de la Meuse-Moselle (68 %) et la Marne-Ardenne (59 %), où il y a une politique locale historique favorable. Le taux de personnes habitant dans le parc privé s'élève à 52 % dans les Vosges, contre une moyenne régionale de 23,9 %. À l'inverse, il est bas en Meuse-Moselle (17 %), où les loyers sont très élevés du fait de la proximité avec le Luxembourg. La Champagne sud présente un taux élevé de propriétaires (9 %), alors qu'il avoisine les 4 % à l'échelle régionale, tout comme dans le reste de la France.

Le niveau d'aides au logement, déterminé par la caisse d'allocations familiales (CAF) de chaque département, est nettement inférieur en Moselle par rapport aux autres départements et au reste de la France, ce qui

se traduit par un taux d'effort net moyen (parc social et parc privé classique combinés) bien supérieur : 35,7 %, contre 19,0 % dans le reste de la région et 21,9 % à l'échelle nationale. On observe que plus le taux de logements sociaux est important, plus le taux de logements aux normes est important.

EXEMPLES D' ACTIONS  
MENÉES PAR NOS ÉQUIPES  
EN 2015

Dans une région aussi vaste que le Grand Est, les disparités territoriales sont importantes, et chaque équipe développe des actions adaptées au contexte local.

Face à la hausse des demandes d'aide à la mobilité des personnes éloignées des centres d'activité (travail, soins, scolarité...), les équipes mettent différentes actions en place, notamment des transports pour les personnes isolées et en situation de précarité.

Pour pallier les difficultés d'accès aux droits des personnes en situation de surendettement, des bénévoles les aident à constituer un dossier.

À la suite de la dématérialisation des services publics (impôts, demandes à la CAF, lien avec la Sécurité sociale, recherche d'emploi...), des équipes proposent des cours d'informatique, des accès à internet et créent même des partenariats locaux avec la Banque de France, des conseillers en économie sociale et familiale, des caisses d'allocations familiales, des agences de Pôle emploi...

Les étrangers déboutés du droit d'asile ne disposent d'aucun droit sur le territoire, ils ne peuvent pas faire appel aux services publics. Ils se tournent essentiellement vers les associations locales. Des équipes leur proposent un service de domiciliation postale, avec une aide à la lecture des courriers. Des formations au suivi administratif et psychologique des migrants sont mises en place pour les bénévoles concernés.

<sup>4</sup> Les euros courants sont les euros en valeur nominale tels qu'ils sont indiqués à une période donnée.

GRAND EST		Grand Est		France entière
		2010	2015	2015
<b>Principales demandes d'aide (1)</b>	Écoute, accueil, conseil	66,2 %	60,6 %	56,9 %
	Alimentation	71,8 %	64,2 %	54,8 %
	Loyer, factures d'énergie, d'eau	7,2 %	11,0 %	18,0 %
	Mobilité (voiture, transport)	2,8 %	10,1 %	6,1 %
<b>Types de ménage (2)</b>	Homme seul	22,2 %	21,0 %	23,1 %
	Femme seule	13,0 %	13,3 %	16,9 %
	Couple sans enfant	7,0 %	6,6 %	6,2 %
	Père isolé	3,3 %	3,5 %	3,7 %
	Mère isolée	27,3 %	27,6 %	26,4 %
	Couple avec enfants	27,1 %	28,0 %	23,8 %
<b>Âge de la personne de référence</b>	Moins de 25 ans	10,0 %	7,3 %	8,4 %
	De 25 à moins de 50 ans	68,9 %	67,4 %	64,9 %
	50 ans et plus	21,1 %	25,3 %	26,7 %
<b>Nationalité de la personne de référence</b>	France	73,4 %	65,7 %	63,6 %
	Union européenne	3,1 %	3,6 %	4,0 %
	Maghreb	6,6 %	6,9 %	8,7 %
	Afrique subsaharienne	5,3 %	6,3 %	11,6 %
	Europe de l'Est	8,7 %	14,5 %	8,9 %
	Autres	2,9 %	3,0 %	3,2 %
<b>Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)</b>	Statut accordé, provisoire ou définitif	51,8 %	42,4 %	42,9 %
	Statut demandé en attente	42,4 %	32,0 %	38,6 %
	Débouté, sans papiers	5,7 %	25,6 %	18,5 %
<b>Situation face à l'emploi de la personne de référence</b>	CDI plein temps	3,7 %	3,2 %	3,9 %
	Formes particulières d'emploi (3)	10,2 %	11,5 %	11,6 %
	Formation professionnelle	1,1 %	0,7 %	1,1 %
	<b>Sous-total emploi</b>	<b>15,1 %</b>	<b>15,4 %</b>	<b>16,6 %</b>
	Chômage indemnisé ou en attente	15,0 %	14,3 %	12,3 %
	Chômage sans droits reconnus	30,4 %	25,7 %	26,3 %
	<b>Sous-total chômage</b>	<b>45,4 %</b>	<b>40,0 %</b>	<b>38,6 %</b>
	Étudiant	1,3 %	0,6 %	1,1 %
	Inaptitude santé	9,6 %	8,7 %	9,8 %
	Retraite, préretraite	4,1 %	4,7 %	5,4 %
	Au foyer, congé maternité	10,8 %	6,5 %	5,1 %
	Sans droit au travail	5,1 %	9,6 %	11,1 %
	Autre sans emploi	8,7 %	14,4 %	12,3 %
	<b>Sous-total inactivité</b>	<b>39,5 %</b>	<b>44,6 %</b>	<b>44,8 %</b>
<b>Logement ou hébergement</b>	Locataires du parc social	45,2 %	46,7 %	39,6 %
	Locataires du parc privé	27,9 %	23,9 %	25,8 %
	Autres logements stables (4)	9,7 %	6,8 %	8,7 %
	<b>Sous-total logement stable</b>	<b>82,8 %</b>	<b>77,5 %</b>	<b>74,1 %</b>
	Hébergement chez des proches	6,6 %	8,5 %	9,2 %
	Hôtels, caravanes, péniches	1,8 %	3,1 %	4,4 %
	Centre d'hébergement, squat, rue	8,8 %	10,9 %	12,3 %
	<b>Sous-total hébergement précaire</b>	<b>17,2 %</b>	<b>22,5 %</b>	<b>25,9 %</b>
<b>Types de ressources</b>	Aucunes ressources	14,1 %	18,3 %	19,5 %
	Transferts sociaux seulement	41,6 %	35,9 %	37,0 %
<b>Existence d'impayés</b>		59,9 %	66,2 %	56,9 %
<b>Revenu mensuel moyen hors ménages sans ressources (€ 2015)</b>		939 €	1 031 €	989 €
<b>Revenu par UC mensuel moyen hors ménages sans ressources (€ 2015)</b>		571 €	636 €	633 €
<b>Impayé médian (€ 2015)</b>		841 €	811 €	800 €

(1) Pourcentage de personnes formulant ce type de demande. (2) Hors ménages complexes. (3) CDD, temps partiel, intérim, travail saisonnier, emplois aidés, travail indépendant, travail informel.

(4) Propriétaires et habitat collectif (pensions, résidences...).